

Économie maritime : 74 500 emplois en Bretagne

Les activités de l'économie maritime sont très diversifiées en Bretagne. Elles mobilisent 74 500 personnes représentant 6 % de l'emploi régional, soit trois fois plus que la moyenne nationale. Près d'un emploi sur deux est concentré dans trois domaines d'activités maritimes traditionnels : la filière des produits de la mer, la construction et réparation navale et la Marine nationale. Les transports maritimes mais aussi la recherche et la formation complètent le socle des activités de la mer, tandis que le tourisme littoral génère, pour sa part, un tiers des emplois. En difficulté depuis le début des années 2000, l'économie maritime bénéficie de nouvelles perspectives avec notamment le développement des énergies marines renouvelables.

Magali Février et Serge Le Guen, Insee

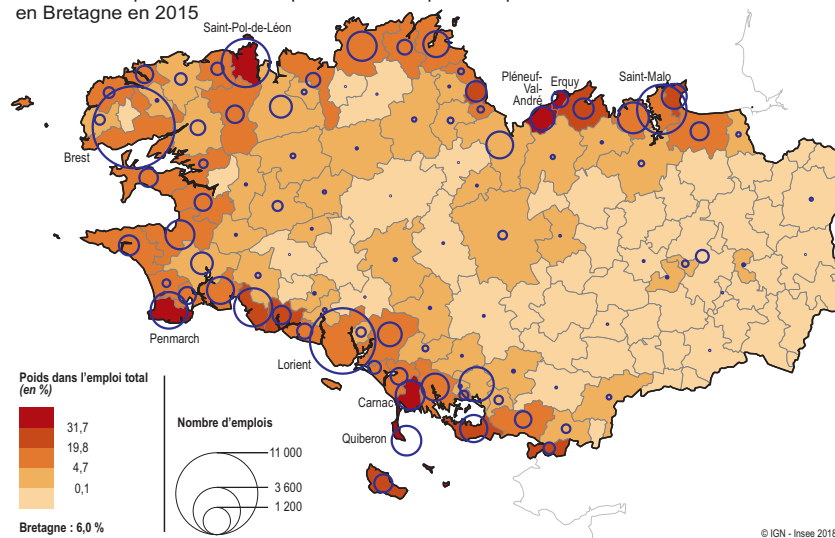
Plus de 2 200 km de côtes bordent le littoral breton, favorisant le développement d'activités diverses en lien avec la mer. Aux métiers historiques tels que la Marine nationale, son arsenal ainsi que les produits de la mer, se sont rajoutés le transport maritime et le tourisme. Aujourd'hui, de nouveaux enjeux sont à relever afin d'assurer la pérennité des emplois dans cette économie, tout en préservant la ressource des fonds marins, la qualité environnementale du littoral et des eaux maritimes. La mise en place de recherches en innovation, notamment sur les énergies maritimes renouvelables est déjà particulièrement active en Bretagne. L'implication des acteurs bretons dans l'économie maritime s'est concrétisée, entre autres, par la création de la conférence régionale de la mer et littoral coprésidée par le Conseil régional, le Préfet de région et le Préfet maritime. La définition des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années permettra d'abonder les documents stratégiques de façades maritimes prévus pour 2019.

littorales limitrophes, Normandie et Pays de la Loire. Elle reste cependant très éloignée de la région Paca (120 000 emplois). En Bretagne, l'économie maritime représente ainsi 6 % de l'emploi total régional, soit trois fois plus que la moyenne nationale. La proportion atteint 12 % dans le Finistère, où l'économie maritime est très diversifiée. Le Finistère et le Morbihan concentrent trois quarts des emplois maritimes de la région, et

plus de la moitié des effectifs sont localisés dans dix bassins de vie (*définitions*). Hors Marine nationale, l'ensemble des bassins de vie de la région regroupe 61 400 emplois dans l'économie maritime. Le bassin de vie de Brest figure au premier rang, avec près de 11 000 emplois répartis dans les activités relevant des domaines de la pêche, du transport de fret et surtout de la construction et la réparation navale. Deux fois moins

1 L'économie maritime représente un tiers des emplois dans six bassins de vie

Nombre d'emplois maritimes et poids dans l'emploi total par bassin de vie en Bretagne en 2015



Source : Insee, Clap, Siasp, RP 2015.

© IGN - Insee 2018

nombreux en effectif, suivent les bassins de Lorient, Saint-Malo et Saint-Pol-de-Léon. Le poids de l'activité maritime dans l'ensemble des emplois est très variable d'un bassin à un autre. Dans six d'entre eux (Saint-Pol-de-Léon, Penmarc'h, Erquy, Pléneuf-Val-André, Quiberon et Carnac), un emploi sur trois est lié à l'activité maritime (*figure 1*).

La Bretagne se démarque des autres régions littorales avec des emplois qui se sont développés dans plusieurs domaines maritimes. La région bénéficie également de la présence de la Marine nationale. Les activités hors tourisme littoral génèrent 61 % des emplois au sein de l'économie maritime avec près de 46 000 emplois (*figure 2*). Les activités liées aux produits de la mer (pêche, aquaculture, industrie et commerce du poisson) représentent 14 600 emplois (*figure 3*), la construction et la réparation navale près de 10 000 et les transports maritimes 4 300. La Bretagne se distingue aussi par son implication dans la recherche et la formation relevant de l'intervention publique, générant ainsi près de 3 300 emplois. Le tourisme littoral représente 28 600 emplois, soit 38 % de l'emploi maritime de la région, loin derrière la moyenne nationale (52 %).

Les produits de la mer : une filière diversifiée, répartie sur l'ensemble de la région

Figurant au premier rang des régions françaises, la filière de la pêche et de la mer bretonne couvre plusieurs métiers. La pêche maritime (poissons, crustacés, algues...) demeure une activité importante pour la région. Plus des trois quarts des emplois maritimes en dépendent dans certains bassins de vie. En 2015, près de 4 340 marins embarquent sur les navires de pêche bretons, soit un tiers des effectifs nationaux.

Les plus grosses ventes des produits de la pêche régionale se font auprès des 14 ports de pêches équipés d'une halle à marée. Les ventes qui y sont réalisées représentent presque la moitié (47 %) des 39 halles nationales. Six halles bretonnes sont classées dans les dix premières nationales, au vu des tonnages vendus : Le Guilvinec, Lorient, Erquy, Saint-Quai-Portrieux, Roscoff et Concarneau.

L'aquaculture emploie 2 300 personnes en 2015 travaillant au sein de petites structures familiales. Elle représente un quart des effectifs nationaux. L'activité concerne essentiellement la conchyliculture avec la production d'huîtres et de moules, dont la commercialisation globale représente le quart des ventes nationales. La pisciculture reste, pour sa part, une activité marginale en Bretagne.

Intermédiaires entre les producteurs, les pêcheurs et les distributeurs, près de 2 000 personnes sont mareyeurs ou grossistes en poissons. Ils achètent, apprêtent et revendent les produits à des poissonniers, à des entreprises de restauration hors domicile (RHD), à des grandes et moyennes surfaces (quand celles-ci ne sont pas pourvues de leur propre flotte, à l'instar du groupe Intermarché) ou à l'exportation.

La Bretagne devance l'ensemble des régions françaises dans l'activité de transformation des produits de la mer, mobilisant plus de 3 600 personnes, soit 30 % des salariés nationaux du secteur. S'y ajoute près de 900 salariés travaillant dans d'autres entreprises de l'agroalimentaire, notamment celles fabriquant des plats préparés à base de poissons. Ces établissements sont localisés surtout dans le Finistère et le sud du Morbihan. Malgré les fermetures des établissements de Marine Harvest dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine en 2014 et

2015, l'activité reste dynamique dans la région.

Enfin des entreprises spécialisées intègrent également les produits de la mer dans la fabrication d'engrais ou de cosmétiques, en mettant également en valeur les différentes variétés d'algues produites dans la région (*encadré*).

Brest et Lorient concentrent les emplois de la construction et la réparation navale

L'activité de la construction navale est présente depuis longtemps dans la région, avec l'implantation de la Marine nationale et son arsenal. Les chantiers de construction de bateaux civils et militaires, et la maintenance des sous-marins participent fortement à l'emploi maritime de la région.

Malgré les restructurations de la Direction des constructions navales (DCN devenue Naval Group en 2017), près de 10 000 personnes travaillent dans le secteur de la construction et réparation navale en 2015. À ce titre, la Bretagne est la principale région française, regroupant un quart des emplois nationaux. Plus de la moitié des salariés (58 %) travaillent dans des établissements de plus de 250 salariés, et les trois quarts des effectifs (77 %) sont localisés dans seulement deux bassins de vie, Brest et Lorient.

La réparation navale est une des spécificités de la région puisqu'elle concentre près de la moitié des effectifs de France métropolitaine. Les établissements bretons emploient globalement 3 300 personnes, avec une taille moyenne de 20 salariés. Quelques structures sont cependant plus importantes telle Navtis située à Brest et possédant des chantiers sur plusieurs sites y compris à l'international.

La construction de navires et structures

2 Un emploi sur deux dans les activités maritimes traditionnelles : produits de la mer, construction navale et Marine nationale

Les emplois maritimes par domaine

Domaine d'activité	Effectifs	Emplois maritimes		
		Part (en %)		Part de la Bretagne dans l'ensemble France métropolitaine (en %)
		Bretagne	France métropolitaine	
Ensemble des domaines d'activité hors tourisme littoral	45 960	61,6	47,7	23,3
Produits de la mer	14 610	19,6	12,1	29,2
<i>dont pêche, aquaculture en mer</i>	6 670	8,9	5,0	32,9
Intervention publique : Marine 2016 (Défense)	13 090	17,6	6,6	48,2
Construction et réparation de navires	9 940	13,3	9,3	26,0
Transport maritime et fluvial	4 330	5,8	10,0	10,4
Intervention publique dans le domaine maritime	2 420	3,2	4,3	13,8
Recherche et protection de l'environnement littoral et marin	840	1,1	0,5	37,7
Assurances maritimes	300	0,4	0,1	55,6
Services para-pétroliers et para-gaziers offshore	240	0,3	1,0	5,8
Fabrication, pose et maintenance de câbles sous-marins	110	0,1	1,1	2,3
Travaux publics maritimes et fluviaux	70	0,1	2,4	0,7
Production d'énergie	10	0,0	0,2	1,3
Extraction de matériaux marins	10	0,0	0,2	1,3
Tourisme littoral	28 580	38,4	52,3	13,2
<i>dont hébergement restauration</i>	15 980	21,4	29,5	13,1
Ensemble	74 540	100,0	100,0	18,1

Source : Insee, Clap, Siasp, RP 2015 ; Défense, Marine 2016.

flottantes, dont l'activité est souvent partagée avec la réparation et la maintenance, génère quant à elle plus de 3 450 emplois, soit un quart des effectifs nationaux. Les bateaux construits sont destinés à la pêche professionnelle, éventuellement à la Marine nationale ou au sauvetage en mer.

Par contre, la région est moins présente sur la construction de bateaux de plaisance, au contraire des Pays de la Loire qui concentrent plus de la moitié des emplois nationaux du secteur.

La fabrication d'équipements d'aide à la navigation (radar, sonar) mobilise une grande partie des autres salariés de ce domaine maritime.

La diversification des activités, en collaboration avec des chercheurs se développe dans la région. Ainsi, spécialisé à l'origine dans la construction de bâtiments militaires, Naval Group investit dans l'ingénierie marine et l'énergie maritime renouvelable (EMR).

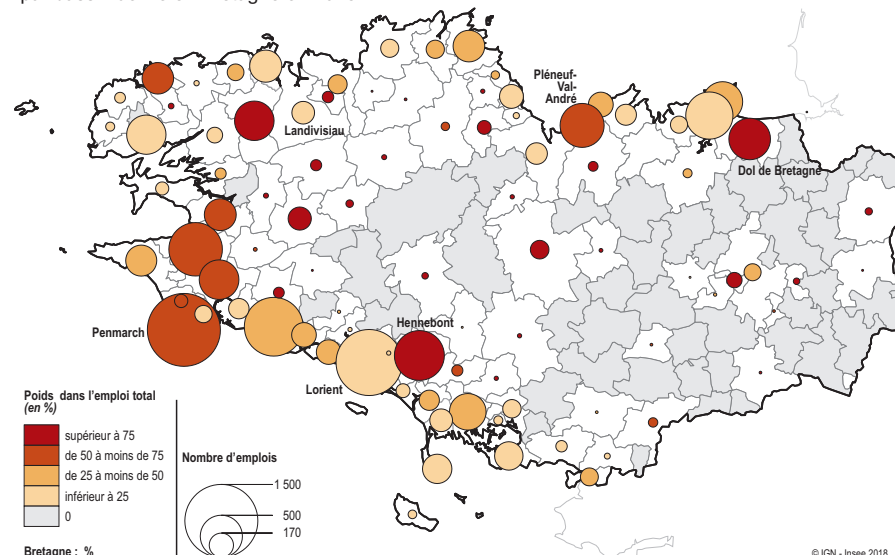
Formation et recherche : des atouts pour l'économie maritime dans la région

L'implication du secteur public dans la formation, la recherche et la protection de l'environnement mobilise près de 3 300 personnes dans la région. Cela représente 16 % des effectifs nationaux publics de ce domaine maritime. Les formations sont diverses et couvrent les enseignements de la seconde à l'université. Sur les 12 lycées maritimes professionnels nationaux, 4 sont en Bretagne dispensant des formations permettant ensuite de travailler sur les navires de commerce ou de pêche, à la conchyliculture ou à des opérations de maintenance.

L'enseignement supérieur est également bien implanté en Bretagne. Ainsi, l'École nationale supérieure maritime (ENSM) dispose d'un site à Saint-Malo, et Brest accueille le Campus des métiers et qualifications des industries de la mer. L'enseignement supérieur bénéficie de la présence du pôle Mer Bretagne Atlantique et du centre Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) implanté dans 4 stations, outre le centre principal de Brest. Avec l'Institut universitaire européen de la mer à Brest-Plouzané, le Centre d'étude et de valorisation des algues dans les Côtes-d'Armor, la station biologique de Roscoff et l'Agrocampus basé à Rennes, différents travaux font l'objet de recherche en lien avec des entreprises. Impulsés par le pôle de compétence Mer Bretagne Atlantique, ils portent principalement sur les macro ou micro algues et la recherche sur les énergies renouvelables (*encadré*). Ces démarches rejoignent la stratégie européenne de la croissance bleue relayée

3 Les produits de la mer : une activité prédominante dans plusieurs bassins de vie

Nombre d'emplois dans les produits de la mer et poids dans l'emploi total de l'économie maritime par bassin de vie en Bretagne en 2015



Source : Insee, Clap, RP 2015.

notamment par le Campus mondial de la mer.

L'activité de transport maritime portée par le tourisme

Les activités dédiées au transport maritime emploient 4 300 personnes, soit 10 % des effectifs nationaux, loin derrière la région Paca (12 000). Le transport de passagers concentre plus de la moitié des emplois (2 600 personnes). En Bretagne, les liaisons inter-îles drainent plus de 2 millions de passagers annuellement¹, auxquelles se rajoutent les liaisons transmanches et anglo-normandes (respectivement près de 880 000 et 453 000 passagers en 2014). Le principal transporteur est la BAI (ex Brittany Ferries), dont le siège social est à Roscoff dans le Finistère.

Dans la région voisine des Pays de la Loire, 25 millions de tonnes transitent dans le port de Nantes-Saint-Nazaire, 4^e port national pour le trafic. En Bretagne, le transport maritime de commerce représente 7 millions de tonnes de marchandises affrétées essentiellement dans les ports de Brest, Lorient et Saint-Malo. L'agroalimentaire représente la majeure partie des échanges en raison de la forte spécialisation de la région dans ce secteur. Les activités de transports, de manutention et de services dans les ports de commerce mobilisent à peine plus de 1 000 personnes dans la région.

Une majorité d'ouvriers dans l'économie maritime bretonne

Environ 10 % des effectifs travaillant dans les produits de la mer (marins pêcheurs, conchyliculteurs, indépendants ou chefs d'entreprise) ne sont pas salariés. Par

ailleurs, l'intérim représente environ 1 260 emplois² au sein de l'économie maritime (*méthodologie*), en majorité dans la transformation des produits de la mer.

Les salariés de l'économie maritime, hors tourisme, se distinguent du profil du salarié moyen de la région, même s'ils ont en moyenne le même âge (40 ans). Ce sont des hommes dans 7 cas sur 10, occupant essentiellement (48 %) des postes d'ouvriers (marins, mécaniciens...). Ils sont en effet très représentés dans le domaine des produits de la mer nécessitant beaucoup de manipulation. La moitié des salariés perçoit un salaire brut horaire inférieur à 13 €. Il en est tout autrement dans la construction et réparation navale, où la part des ouvriers est plus faible (38 % des emplois) (*figure 4*). Les métiers de conception et d'ingénierie sont en effet relativement plus fréquents dans ce domaine d'activité, en lien avec la recherche sur des nouveaux créneaux. De ce fait, le salaire horaire médian est plus élevé, variant de 15 à 28 € par heure selon les secteurs. Mobilisant relativement plus d'employés et moins de cadres, le transport maritime propose des salaires intermédiaires, le salaire horaire médian étant inférieur à 18 €. Le seul domaine où les cadres sont majoritaires est celui de la recherche et la protection de l'environnement, en lien avec un salaire horaire médian plus élevé (22 €). Ces emplois maritimes sont plus souvent occupés par des hommes, mais les femmes sont cependant majoritaires dans l'industrie de la transformation des produits de la mer et représentent plus de 43 % des salariés dans le domaine de la recherche.

1- Les informations sur les transports (passagers et fret) sont celles élaborées et diffusées par l'ORTB.

2- Source : Direccte Bretagne sur les activités 100 % maritimes.

4 Les ouvriers représentent la moitié des salariés de l'économie maritime hors tourisme littoral

Répartition des emplois salariés en 2015 par domaine d'activité (%)

Domaine d'activité	Catégorie socio-professionnelle			
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Ensemble hors tourisme littoral	19	17	16	48
Produits de la mer	6	9	10	75
Construction et réparation navale	30	26	6	38
Transport maritime et fluvial	17	8	40	35
Intervention publique dans le domaine maritime	28	35	32	5
Assurances maritimes	39	12	48	1
Recherche et protection de l'environnement littoral et marin	51	41	5	3
Autres *	33	42	4	21
Tourisme littoral	5	10	71	14
Ensemble de l'économie maritime	13	15	35	37

* Autres : regroupe les domaines avec peu d'effectifs : production d'énergie, services para-pétroliers, travaux publics maritimes, extraction de matériaux marins et fabrication et pose de câbles sous-marins.

Champ : salariés de l'économie maritime hors Marine nationale.

Source : Insee, DADS 2015.

28 600 emplois touristiques sur le littoral

Par contre le profil des salariés travaillant dans le tourisme littoral contraste avec le reste de l'économie maritime. Plus de 70 % d'entre eux sont des employés, alors que dans l'ensemble des autres domaines, cette catégorie représente à peine 16 % des emplois. En outre, un salarié sur deux est une femme, la majorité (55 %) des emplois étant en restauration et hôtellerie. Les activités de loisirs liées au nautisme et à la voile y sont également bien représentées, telles celles associées à des événements comme le

départ de la course de la Route du Rhum à Saint-Malo ou les fêtes maritimes de Brest. La Bretagne est une région touristique, notamment grâce à l'attractivité de son littoral. La variété des activités proposées attire les touristes générant des emplois, en partie saisonniers. De ce fait, le domaine du tourisme littoral concentre en Bretagne 38 % des emplois de l'économie maritime faisant travailler plus de 28 000 personnes. Cette proportion est moindre dans le Finistère en raison d'une économie maritime très diversifiée. Elle dépasse 50 % dans les trois autres départements et atteint 80 % dans 10 bassins de vie littoraux. ■

Deux activités émergentes en développement

La filière algue est une des particularités de la région, issue d'une pratique ancienne de ramassage du goémon pour fabriquer des pains de soude, de l'iode, ou pour un usage en agriculture. Disposant du gisement national le plus important, avec 700 variétés d'algues, la Bretagne accueille des entreprises innovantes qui proposent sur des marchés nationaux et internationaux différents produits (engrais, cosmétique, alimentation). Dès 2012, la région a mis en place un programme, BreizhAlgues, pour soutenir cette activité et structurer la filière. Ce programme est décliné en 6 axes, allant de la production à l'utilisation dans différentes filières, tout en accompagnant les formations et les compétences. La création récente du cluster Algues dans le pays de Brest (septembre 2018) s'inscrit dans la démarche de développement de cette filière.

Les énergies marines renouvelables (EMR) : une orientation affirmée de la région

Suite au Grenelle de la mer, la France souhaite rattraper son retard sur la production d'énergie renouvelable. Elle s'est fixée comme objectif d'en produire à hauteur de 23 % de sa consommation d'énergie d'ici 2020, en développant les EMR. Les investissements récents se portent sur l'éolien et l'hydrolien. Au large de Saint-Brieuc, 62 éoliennes offshore sont prévues pour fonctionner dès 2020 en produisant l'équivalent de la consommation de 850 000 habitants. Des entreprises de la région s'investissent dans ces projets porteurs d'avenir pour l'environnement, tels les 3 programmes hydroliens au large d'Étel, de Paimpol et d'Ouessant. Lors de la dernière conférence de la mer en juin 2018, la région a réaffirmé son choix de vouloir positionner la Bretagne au rang des premières régions pouvant accueillir la filière industrielle de l'éolien flottant.

Sources et méthodologie

L'**économie maritime** rassemble les activités utilisant les ressources maritimes ou qui ne pourraient pas exister sans la mer. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) les a classées en douze domaines (figure 2).

La **mesure de l'emploi maritime**, hors tourisme littoral, est issue d'une sélection d'activités économiques considérées comme maritimes. Dans les activités 100 % maritimes (pêche en mer, construction de bateaux transports maritimes et côtiers, par exemple), tout l'emploi est compté comme maritime. En revanche, d'autres activités ne sont pas identifiées comme relevant uniquement du maritime. Une liste d'activité potentiellement maritime a été élaborée (par exemple fabrication de plats préparés, fabrication de matériels électroniques, fabrication de cordes...). Une partie des établissements de ces activités a été sélectionnée

à partir d'une expertise de l'Insee, du Soes et de l'Ifremer notamment et des partenaires régionaux, tels l'Audelor, l'Audiar, l'Adeupa et les CCI en Bretagne.

L'**emploi touristique** est estimé à partir du degré de « touristicité » des secteurs d'activités concernés par le tourisme. Le calcul de l'emploi touristique maritime est limité à l'espace littoral, soit 53 bassins de vie littoraux en Bretagne.

Les salaires sont issus des DADS. La **DADS (déclaration annuelle de données sociales)** est une formalité administrative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Y figurent les caractéristiques des salariés au lieu de travail sur leurs postes principaux.

Le **bassin de vie** est défini comme le plus petit territoire sur lequel des habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Un bassin de vie est classé comme littoral si parmi les communes qui le composent, la plus forte capacité d'hébergement se situe dans les communes situées en espace littoral.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Économie maritime en Bretagne : changer de regard - Ceser de Bretagne - octobre 2014.
- L'économie maritime : des activités diverses et localisées - Insee première n° 1 573 - novembre 2015 – Sébastien Clas, Ludivine Neveu-Cheramy, Michel Rouxel.
- Économie maritime : 31 200 emplois sur le littoral et le long de l'estuaire de la Loire - Insee Analyses Pays de la Loire n° 46 - juin 2017 – Serge Fraboul, Loïc Midy.
- Monographie de la façade Nord-Atlantique-Manche-Ouest - Direction interrégionale de la mer Nord-Atlantique-Manche-Ouest – septembre 2016.

